



Association NATAPH  
Nature Accessible à Tous –  
Accueil de Personnes Handicapées



Association reconnue organisme de formation agréé (N° 91660168966).

## FORMATION « INITIATION A LA CONDUITE DE JOËLETTE »

### OBJECTIF :

L'objectif est de former techniquement les participants à la conduite de la joëlette.

### PUBLIC DESTINATAIRE DE L'ACTION DE FORMATION :

- Personnes travaillant avec des personnes en situation de déficience motrice dans le cadre d'associations, foyers, centres, institutions...
- Particuliers.
- Dirigeants ou membres d'association.

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

#### J1 MATINEE : APPORTS THEORIQUES EN SALLE + ATELIERS PRATIQUES EN EXTERIEUR

- Présentation de la joëlette
- Montage et démontage
- Techniques de conduite : poste de pilotage avant, arrière, parade. Point d'équilibre latéral et avant/arrière.
- Béquillage et débéquillage.

#### J1 APRES-MIDI : ATELIERS PRATIQUES EN EXTERIEUR

- Le passager joëlette : transfert, confort, sécurité
- Choix d'itinéraire, réglage des brancards arrière, conduite en montée, conduite en descente, passage d'obstacle

#### J2 : MISE EN SITUATION

Mise en application sur le terrain des techniques apprises, en situation de randonnée.

Débriefing, distribution des documents (Manuel de pilotage et notice de montage des joëlettes).

---

Association NATAPH - Carrer de l'escola - 66 500 Nohèdes

Affiliée FFCAM et FFHandisport - N° SIRET 498 924 703 000 032

nataph66@gmail.com - 04 68 05 31 82 - 06 27 92 21 17

[www.rando-handicap.fr](http://www.rando-handicap.fr)



Association NATAPH  
Nature Accessible à Tous –  
Accueil de Personnes Handicapées



## METHODE PEDAGOGIQUE :

Séquences théoriques en salle suivis d'ateliers pratiques sur le terrain.

## DUREE :

2 jours, soit 14h de formation.

## EFFECTIF :

Trois participants minimum. Dix participants maximum.

## INTERVENANTS :

Intervenant de l'association NATAPH, spécialisé dans l'encadrement de sorties en joëlette (Brevet d'Etat Accompagnateur en montagne).

## DATE ET LIEU :

A l'automne chaque année (nous contacter pour date précise), en Cerdagne.

## FRAIS PEDAGOGIQUES :

	Frais pédagogiques pour les 2 jours
Prise en charge par un OPCA	350 € / personne
Professionnels pris en charge par leur structure	200€ / personne
Autofinancement	150€ / personne

## HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

Possibilités d'hébergement et repas du soir à proximité si besoin (Nous contacter si vous voulez des recommandations).

Les participants prévoient leurs pique-niques que nous tirerons du sac pendant la pause de midi.

## POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Laurent BESNARD (responsable de la formation)

Tél : 06 33 38 12 36 / [laurent.nataph@gmail.com](mailto:laurent.nataph@gmail.com)